

Carte écoforestière

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE



Paramètres utilisés pour la cartographie					
Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
F	Forêt de feuillus	X	X	X	X
M	Mélangé	X	X	X	X
R	Résineux	X	X	X	X

Exemple d'appellation					
+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F 75% 12m JN II	M 75% 4m 20	CT 2007	EP	DH	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES
RÉSINEUX
Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.
MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.
MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.
MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE
Les feuillus constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.
FEUILLEUX
Les feuillus constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUX	CODE FEUILLEUX	CODE FEUILLEUX
EB Épicéa blanc	BO Bouleau gris	FO Fûche noir
EN Épicéa rouge	BJ Bouleau jaune	FR Fûche rouge
EU Épicéa bleu	BH Bouleau à papier (blanc)	FF Fûche à papier
EV Épicéa de Norvège	CB Chêne blanc	FT Feuilles latérales à l'ombre
ME Mélèze européen	CC Chêne corymbe	FE Feuilles indéterminées
MH Mélèze hybride	CH Chêne à gros fruits	FZ Feuilles recobées indéterminées
MA Mélèze japonais	CA Chêne à petites feuilles	FA Feuilles à grandes boudes
ML Mélèze laricin	CI Chêne bicoloré	NC Noyer cendré
PC Pin rigide (des cônesux)	CG Chêne rouge	NB Noyer noir
PN Pin rugé	CR Chêne roux	CA Ombré d'Amérique
PI Pin sylvestre	EA Élabie argente	OV Ostrya de Virginie
PS Pin strobus	EL Élabie rouge	OE Élabie noir
RX Résineux indéterminés	EN Épinette blanche	PE Peuplier naturel
RS Résineux non délimités	ES Épinette rouge	PC Peuplier commun
SB Sapin baumier	ET Épinette de l'est	PL Peuplier des lacs
TO Thuja occidionale	EU Épinette d'Europe	FD Fûche de l'est
	FL Fûche à feuilles vertes	FT Feuilles sur stations humides
	FN Fûche non commerciale	TA Tilia d'Amérique

PEULEMENTS ÉCOFORESTIERS	10	30	50	60	80	100	120
	(0 à 20)	(21 à 40)	(41 à 60)	(61 à 80)	(81 à 100)	(101 à 120)	(121 et plus)
PEULEMENTS ÉCOFORESTIERS	Jeune inéquie (JI)					Vieux inéquie (VI)	
PEULEMENTS ÉCOFORESTIERS	Structure verticale des tiges de 7 m et plus			Structure verticale des tiges de 7 m et plus			
Structure verticale des tiges de 7 m et plus	Interieur (INF)			Supérieur (SUP)			
Monétage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en densité						
Étage (É)	Couverture > 25%			Couverture > 25%			
Multitétage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inéquie (JIR) et vieux inéquie (VIR).						

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH Chablis total	CB Coupe de barrière
DT Dépeçage total	CD Coupe d'amélioration
ES Epidémie grave	CE Coupe en damier
VER Verger grave	CF Coupe à diamètre limite
BRD Brûls partiels	CG Coupe progressive régulière
CB Coupe par bandes	CH Coupe de présilage
CV Coupe par bandes fraise	CI Coupe de présilage par pied d'arbre
CVV Coupe avec protection des tiges à diamètre variable	CJ Coupe de présilage par groupe d'arbres
CVF Coupe progressive régulière phase finale	CK Coupe de présilage par trouées
CVH Coupe progressive inégulière phase finale	CL Conversion de peuplement
CVI Coupe avec protection de la haute	CM Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
CP Coupe progressive régulière	CN Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
CPH Coupe progressive inégulière	CO Coupe progressive d'ensemencement (mixte)
CPV Coupe avec protection de la régénération	CP Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
CPT Coupe avec protection des petites tiges marquées et des sols	CPH Coupe progressive inégulière
CMB Coupe de régénération dans un brûlis	CPI Coupe progressive d'ensemencement (mixte)
CR Coupe avec réserve de semencier	CPV Coupe progressive inégulière
CS Coupe de succession	CPS Coupe progressive d'ensemencement (mixte)
CSV Coupe avec réserve de semencier	CS Coupe progressive d'ensemencement
CT Coupe totale	CSV Coupe progressive d'ensemencement (mixte)
DE Dépeçage	CTB Dépeçage de la régénération naturelle
ENR Ensemencement	DA Coupe à diamètre limite et dégagement
ENS Ensemencement avec mini-semis	DI Dépeçage partiel
ER Éclaircie mécanique	DR Dégagement mécanique de la régénération naturelle
FR Friche	DJ Dégagement mécanique de la régénération naturelle
PL Plantation	ECC Éclaircie commerciale d'éclaircie
PLB Plantation de boulières	EEN Éclaircie dans les isolés boisés
PLR Plantation à racines nues	EMM Éclaircie commerciale
PLS Plantation avec semis en récipients	ENR Enrichissement
RRR Réajustement de la régénération pour constituer l'équipement d'une plantation	ESB Éclaircie sélective individuelle
RAA Réajustement de la régénération pour constituer l'équipement d'une plantation	ESL Éclaircie sélective
RSB Réajustement de la régénération pour constituer l'équipement d'une plantation	ESP Éclaircie sélective par trouées
RSV Réajustement de la régénération pour constituer l'équipement d'une plantation	FSP Recupération partielle enverts d'un plan spécial d'ensemencement
RSA Réajustement de la régénération pour constituer l'équipement d'une plantation	PTA Coupe progressive inégulière par trouées agrandies
RSO Réajustement de la régénération pour constituer l'équipement d'une plantation	RBV Recette dans les bandes vertes
RSR Réajustement de la régénération pour constituer l'équipement d'une plantation	RB Recette dans les bandes rouges
RSR Réajustement de la régénération pour constituer l'équipement d'une plantation	RRB Régime de régénération avec régénération visible sur la photo aérienne
RSR Réajustement de la régénération pour constituer l'équipement d'une plantation	RN Régime de régénération sans régénération visible sur la photo aérienne
RSR Réajustement de la régénération pour constituer l'équipement d'une plantation	NVN Régime de régénération sans régénération visible sur la photo aérienne
RSR Réajustement de la régénération pour constituer l'équipement d'une plantation	RE Régime de régénération pour l'équipement de plantation
RSR Réajustement de la régénération pour constituer l'équipement d'une plantation	RK Régime de régénération

CODE TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CODE CLASSES DE PENTE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison
DH Dénudé ou semi-dénudé humide	A	Nulle	0% à 3%
DS Dénudé ou semi-dénudé sec	B	Faible	4% à 9%
AL Aulnaie	C	Douce	9% à 15%
	D	Moyenne	16% à 20%
	E	Forse	21% à 25%
	F	Excessive	26% à 35%
	G	Sommet	41% et plus

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Gravier
AEP Aire d'emplacement et d'embranchement de plus d'un an	IND Site inondé, site exondé
AF Terrain agricole perturbé dans les secteurs à vocation forestière	LTE Ligne de transport d'énergie
ANT Mieux fortement perturbé par l'activité humaine (non-bois)	NF Mieux faiblement perturbé par l'activité humaine (non-bois)
CFO Camp forestier	NX Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement agricole
	RO Route et autoroute (empirés)

SÉRIE PEULEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

Voies de communication et ponts
— Classe 1, HN - Norme normale
— Classe 2
— Classe 3
— Classe 4
— NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
— NF : Non forestier (Adresse Québec)
— Post forestier

Hydrographie écoforestière
— Cours d'eau intermittent
— Cours d'eau permanent, canal
— Hydrographie

Obstacles et infrastructures
— Bâtiment, site, réservoir
— Chute, rapide, écueil
— Centre de ski alpin
— Hydrobase
— Mine à ciel ouvert
— Pyloène
— Terrain de camping
— Tour de télécommunication, tour
— Barrage, barrage de castor
— Remonte mécanique
— Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau
— Courbe de niveau maitresse
— Courbe de niveau intermédiaire
— Eskar
— Morcellement
— Morcellement foncier

Frontières
— Frontière internationale
— Frontière interprovinciale
— Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définie)

Peuplement écoforestier
— Peuplement écoforestier
— Peuplement improductif
— Peuplement non forestier

Métadonnées
— Surface de référence géodésique
— Système de référence géodésique
— Projection cartographique
— Origine des altitudes
— Équidistance des courbes de niveau de la feuille en 2008
— Déclinaison magnétique au centre de la feuille
— Longitude (origine méridien central)
— Latitude d'origine (équateur)
— Coordonnées d'origine
— Facteur d'échelle

Sources
Donnée : Assise cartographique (données topographiques)
hydrographiques surface
Informations forestières : Numéro inventaire écoforestier
Année des photos pour la production de la carte (Éclaircies de recouvrement principales)
Date de mise à jour provinciale
Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

Organisation
Organisme : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
4e programme
2008
juin 2021

Réalisation
Production : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
3750, 4e Avenue Ouest, suite A109
Québec, Québec, G1M 3L2
Diffusion : Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.
La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

